

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2013)

Artikel: De Divonne à Nyon : à la recherche de l'aqueduc perdu
Autor: Dellea, Yannick / Henny, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De Divonne à Nyon

A la recherche de l'aqueduc perdu

Yannick Dellea et Christophe Henny

Plusieurs rivières arrosent Nyon. Mais les Romains aimaient l'eau pure. Comme ailleurs dans l'Empire, ils n'ont pas hésité à creuser et à ériger un aqueduc qui relie une source de Divonne à la colonie romaine pour bénéficier du liquide le meilleur. Des fouilles menées en 2012 et 2013 permettent de mieux connaître et comprendre cet ouvrage monumental. Outre la découverte d'aménagements inédits, le tracé long d'environ 10 km a été précisé, apportant des modifications inespérées dans la carte archéologique.

« **P**our moi je crois que Rome n'a rien de plus magnifique, rien qui fasse mieux voir la grandeur de son empire, que les aqueducs, les rues et les chemins pavés, et les égouts; j'en juge ainsi, non seulement par leur utilité, dont je parlerai en son lieu, mais encore par la dépense immense que demandent ces sortes d'ouvrages ». Cet avis de l'auteur grec Denis d'Halicarnasse, dans *Les Antiquités Romaines*, est presque contemporain de la fondation de la ville de Nyon, la *Colonia Iulia Equestris*, entre 46 et 44 av. J.-C.

Parmi les nombreux vestiges laissés par les Romains, l'aqueduc est un ouvrage d'art qui occupe une place privilégiée, de par son ampleur et les moyens techniques considérables qu'a nécessité sa réalisation. Mais il est surtout une artère vitale qui amène en quantité une eau fraîche et pure, tel que le recommande l'architecte romain Vitruve, à toute agglomération d'une certaine importance. En Suisse, où ces vestiges sont moins spectaculaires que le Pont du Gard ou les arches du Latium, leur connaissance est encore

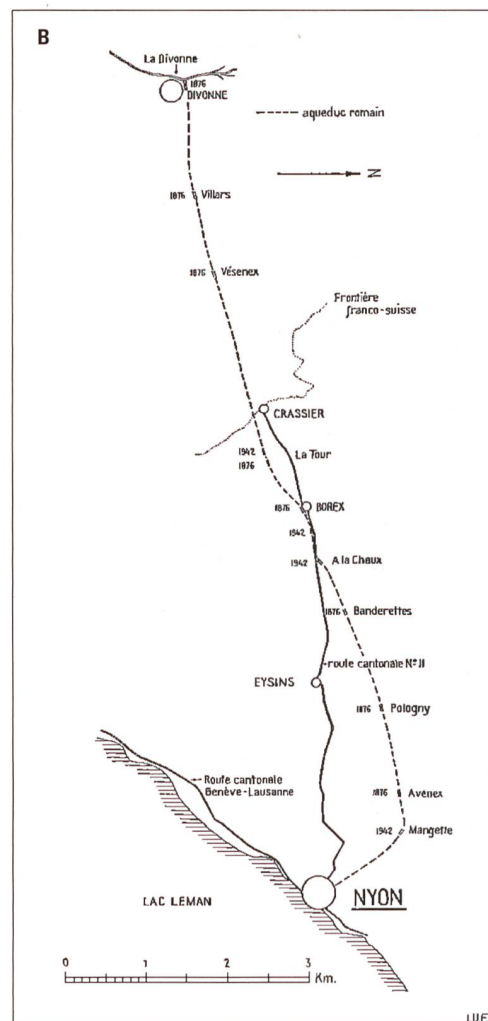
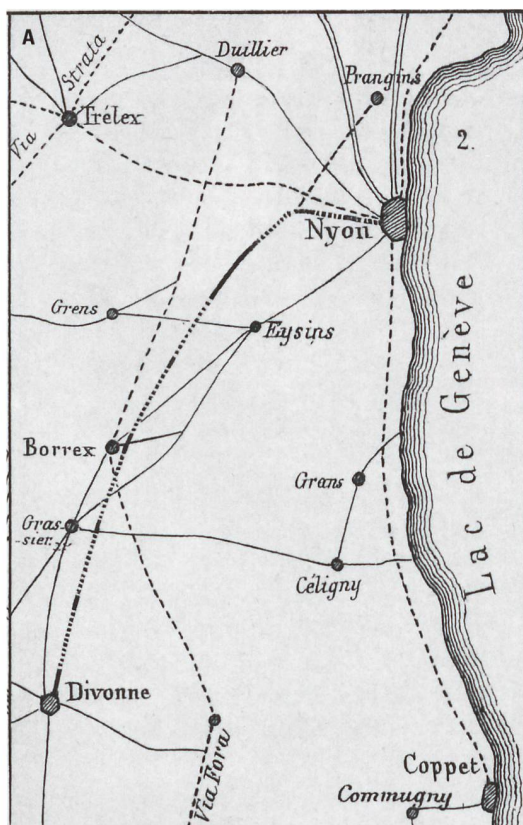
largement lacunaire. Ils restent néanmoins un des témoignages les mieux conservés de la puissance constructrice déployée dans le monde antique.

Le territoire vaudois et plus particulièrement les rives des lacs, concentre une très forte densité de vestiges archéologiques par rapport à l'ensemble de la Suisse. Cette règle vaut également pour les aqueducs antiques: sur les douze documentés, sept sont vaudois: six alimentent Avenches, la capitale, et le dernier fournit l'eau nécessaire à la ville antique de Nyon. Probablement construit au début du 1^{er} s. de notre ère pour combler les besoins accrus en eau de la *Colonia* et de ses nouveaux thermes, ce dernier collecte l'eau des sources à Divonne-les-Bains, notamment la source Emma, jusqu'à un probable *castellum divisiorum*, château d'eau situé à un point élevé de l'ancienne agglomération nyonnaise, qui n'a pas encore été identifié à ce jour. L'eau est ensuite évacuée dans le lac par un réseau dense d'égouts et de collecteurs, dont une partie est bien connue grâce aux diverses fouilles archéologiques des 20^e et 21^e siècles.

Fig. 1
Nyon – Petite Prairie.
Dégagement de l'aqueduc
(photo Archeodunum SA).



Fig. 2
Relevés de l'aqueduc.
A Plan de 1877
(tiré de Roux 1877)
B Plan de 1942
(tiré de Pélichet 1942)



Une longue enquête

La fascination des populations pour les canalisations souterraines romaines ne s'est jamais démentie au fil du temps. Plus proche de nous que Monsieur d'Halicarnasse, les personnes qui croîsèrent leurs reliquats ont souvent interprété ces derniers comme autant d'anciens passages secrets, trouvant même d'autres explications plus farfelues encore.

L'enquête sur l'aqueduc de La Côte remonte à l'orée du 19^e siècle avec un article de Frédéric Roux, pharmacien et historien. Publié en 1877, il est le fruit d'une longue enquête auprès des riverains de l'aqueduc, dont le tracé a été observé en 1812 au-dessous d'Avenex, puis en 1837 au lieu-dit « en Poligny » entre le Petit Eysins et Avenex (fig. 2A). S'ensuit une longue période de silence archivistique. Durant la Seconde Guerre mondiale, alors que le plan Wahlen bat son plein, le conservateur du musée de Nyon et futur archéologue cantonal Edgar Pélichet en profite pour réaliser plusieurs relevés de l'aqueduc à Borex, Crassier et Nyon (fig. 2B).

Ce n'est qu'une trentaine d'année plus tard qu'une véritable fouille archéologique est effectuée au

Parc des Mangettes à Nyon, où le segment dégagé est restauré en 1978 et encore visible actuellement. Au tournant des 20^e et 21^e siècles les choses s'accélérent. La canalisation est mise au jour en trois endroits sur la commune de Nyon en 1995 (cf. *RHV*, 1996, p. 290) et dans les années 2000, divers travaux recoupent l'aqueduc à Crassier (cf. *RHV*, 2001, p. 218 et *RHV*, 2002, p. 122), Borex (cf. *RHV*, 2001, p. 213), Nyon (cf. *RHV*, 2005, p. 252) et Divonne (cf. Hausard et al. 2013, p. 58-59). Parallèlement, de nombreuses interventions négatives à l'emplacement supposé de l'aqueduc plaident pour une révision du tracé.

Les découvertes récentes : un nouveau regard

Cette longue histoire a récemment connu de nouveaux rebondissements. Alors que ce monument n'avait fait l'objet que d'observations épisodiques



ces dernières années, deux chantiers impliquant la destruction de longs segments de canalisation sont programmés en 2012 et 2013 à Divonne et à Nyon.

La fouille préventive menée en 2012 à Divonne-les-Bains (Ain, France) par l'entreprise Hadès a permis de documenter une portion de 142,50 m de cet ouvrage, dont 107 m fouillés. Côté suisse, c'est 330 m de nouveaux tronçons, dont 266 fouillés, qui sont exhumés en 2013 lors de trois fouilles d'archéologie préventive réalisées par la société Archeodunum. A Borex, l'aqueduc est dégagé sur deux tronçons de 8 mètres. La première intervention a été exécutée à la sortie de la localité, en direction de Nyon sur le tracé du futur gazoduc Trélex-Colovrex (cf. *infra* Notices p. 85) et la seconde a été occasionnée par l'aménagement d'un nouveau parking au centre du village (cf. *infra* Notices p. 85). Quant à la fouille sur les hauts de Nyon, au lieu-dit La Petite Prairie, elle a porté sur une longueur de près de 250 m dans le cadre de la construction d'un nouveau quartier (cf. *infra* Notices p. 96). Il s'agit à ce jour du plus long segment documenté (fig. 3). Dans ce secteur, le tracé de la canalisation présente un changement de direction marqué pour rejoindre la ville romaine. Ces deux dernières années, ce

sont donc près de 470 m linéaires de nouveaux tronçons de l'aqueduc qui ont fait l'objet de toutes les attentions archéologiques.

Mode de construction et aménagements

Le mode de construction de l'aqueduc a ainsi pu être étudié attentivement : pourvus d'une voûte en plein cintre et partiellement maçonnés à la chaux, tous les tronçons découverts sont jusqu'à présent souterrains, parfois situés à une très faible profondeur et donc arasés par les travaux agricoles. Les dimensions externes de l'ouvrage sont d'environ 1,90 m de largeur pour une hauteur d'environ 1,70 m sur l'extrados, matérialisant un espace interne sous voûte haut de plus d'un mètre (fig. 4). Des dalles en terre cuite, rectangulaires (45 x 30 cm) (*tegulae mammatae*) ou carrées (58 x 61 cm) et épaisses d'environ 3,5 cm, disposées de manière différente suivant les tronçons, tapissent le fond d'un canal d'écoulement large de 90 cm et étanchéifié au mortier hydraulique par endroits (fig. 5, 6 et *infra* Notices p. 82). Il présente ainsi une section d'amenée d'eau maximale ou *specus* (au sens restreint de canal utile, « mouillé »), relativement petite dans le monde des aqueducs.

Fig. 3

Vue aérienne d'un tronçon à Nyon – Petite Prairie, avec les emplacements des sondages qui ont permis de repérer l'aqueduc (photo Archéotech SA).

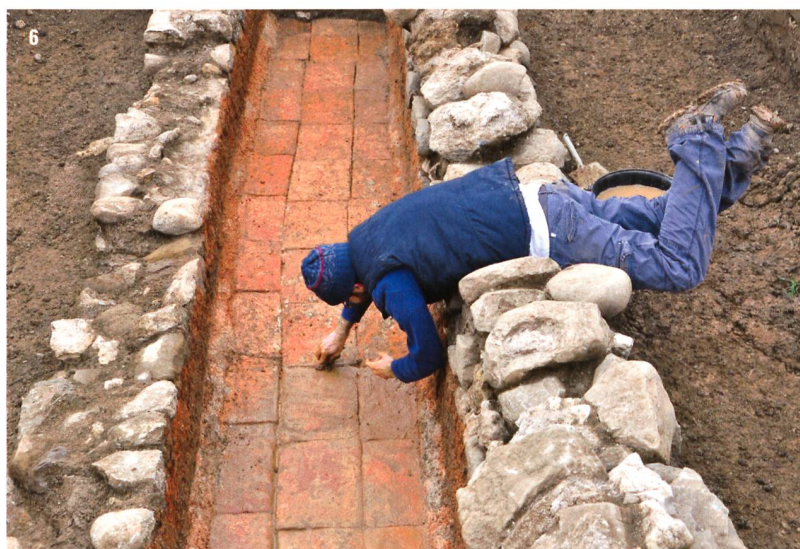


Fig. 4
Relevé de la coupe à
Nyon – Petite Prairie
(photo Archeodunum SA).

Fig. 5
Nyon – Petite Prairie. Coupe
avec la voûte complète et
le fond du canal, constitué
de rangées de deux
tegulae mammatae (photo
Archeodunum SA).

Fig. 6
Borex – A La Chaux. Dans
ce secteur, le fond de la
canalisation présente un mode
de construction différent, avec
des rangées de trois dalles en
terre cuite
(photo Archeodunum SA).

Plusieurs aménagements encore méconnus sur cet ouvrage ont été découverts. Des regards - ouvertures dans le conduit pour son entretien - ont été mis en évidence durant ces campagnes. Trois emplacements de regards carrés ont été observés sur le site de la Petite Prairie. Ils sont ici espacés d'environ 52 mètres les uns des autres. Trois autres, espacés de 42 m chacun, ont été découverts à Divonne-les-Bains. De plan carré de 1,80 à 1,90 m de côté, ils délimitent une ouverture de 0,90 m de côté qui permet de descendre dans la canalisation. Contrairement à ce qui peut être observé sur d'autres aqueducs, les regards de l'aqueduc de Nyon ont la même largeur que celle de l'ouvrage (fig. 7).

Sur les hauteurs de Nyon, un segment particulier a également été observé : lors d'un changement d'orientation, au lieu des murs en moellons attendus, la conduite a été renforcée sur quelques mètres par des blocs taillés de plus d'une tonne (fig. 8).

Comme il est souvent d'usage lors de la fouille, même minutieuse, de tels monuments, peu de mobilier a été récolté. La date de construction et la durée d'utilisation de l'aqueduc restent donc imprécises à ce jour et uniquement basées sur des indices chronologique indirects.

Des prélèvements de mortier et de sédiments ont été effectués dans l'optique d'une étude globale, afin par exemple de comparer des mortiers provenant du début de l'aqueduc (Divonne), de sa partie centrale (Borex) et son point d'arrivée (Nyon). Ce type d'analyses ouvre la voie à de nouveaux champs d'investigations, comme le choix et l'utilisation des matériaux par les constructeurs de l'époque, le schéma organisationnel du chantier ou la dynamique des comblements du conduit. Si les résultats de ces analyses ne sont pour l'heure pas encore disponibles, gageons qu'ils permettront de renouveler la connaissance de cet ouvrage et de ses concepteurs.

Un tracé affiné

L'emplacement de l'aqueduc a pu être précisé en plusieurs endroits. Si le tracé était relativement bien connu sur les territoires de Divonne et de Nyon, son positionnement était moins évident

dans la commune borésienne. Après l'avoir cherché sans succès durant des années sous le village au gré des projets de rénovation, c'est la construction d'un gazoduc puis la réalisation d'un réseau d'égouts et d'un parking pour viabiliser un futur quartier qui ont finalement conduit à sa localisation dans cette localité et, partant, sa protection. Grâce à l'intervention de 2013, le tracé de l'aqueduc est décalé de soixante mètres au sud-est de sa position supposée. En s'appuyant sur l'axe relevé lors de la fouille de la structure et en reprenant les vues aériennes du site, il a même été possible de rétablir son tracé sur plus de 150 m.

Protection et mise en valeur

Malgré ces nouvelles découvertes, et un tracé de mieux en mieux connu, la plus grande partie de cet ouvrage demeure encore sous terre. Dans le chassé-croisé sans fin entre constructeurs modernes et gardiens du patrimoine enfoui, le cas de l'aqueduc Divonne-Nyon est particulier. Cet objet, caché depuis 2000 ans, marque son empreinte dans le sous-sol sur plus de 10 km, à cheval sur les territoires français et suisse (fig. 9).

Sur sol vaudois, il traverse le territoire de cinq communes: Crassier, Borex, Eysins, Signy-Avenex et Nyon. Sur cette dernière, à environ 1 km du centre ville, c'est dans le parc dit «des Mangettes» que se situe l'un des derniers tronçons connus de l'aqueduc. Une section restaurée de ce monument y est aujourd'hui encore visible, bien que soumises aux affres du temps.

Dès lors, comment assurer une protection efficace et cohérente sans connaître la position exacte de la totalité de son tracé face aux projets multiformes auquel il est confronté – labours et drainages agricoles, construction de parking, d'un gazoduc ou même de quartiers entiers? Cela relève d'un travail à la Sisyphe, qui consiste à opérer un suivi constant des différents travaux menaçant son tracé.

Outre la protection de ce monument remarquable, par endroits extrêmement bien conservé (fig. 10), sa sauvegarde par des mesures adaptées et sa présentation au public est également un défi que doit relever le conservateur du patrimoine. L'unique mise en valeur, au Parc des Mangettes,



Fig. 7

Regards découverts à Divonne-les-Bains.

A Regard 1, avec la coupe de l'aqueduc au premier plan

B Regard 2 au premier plan et la coupe à l'arrière (photos tirées de Hausart et al. 2013, vol. 2, photos 15 et 20).



Fig. 8

Nyon – Petite Prairie. Vue du virage en direction du sud-est où le secteur est aménagé avec des blocs architecturaux (photo Archeodunum SA).



n'est actuellement plus satisfaisante à la lumière des découvertes récentes. Au-delà de la nécessité d'élaborer une publication adressée aux spécialistes, l'intérêt des collectivités publiques, cantonales comme communales, pour rendre cet imposant vestige du passé antique aux habitants de La Côte est de plus en plus marqué.



Fig. 9
Tracé général de l'aqueduc
Divonne-Nyon (© Archéologie
cantonale, Lausanne,
DAO Y. Dellea).

Les recherches futures

Cet article n'est que le premier jalon dans les recherches à venir. L'exploitation des données de la fouille à Nyon – Petite Prairie n'est pas achevée, et un important complément doit être réalisé dans ce secteur (cf. *infra* Notices p. 96). Une nouvelle intervention est également planifiée en 2014 au nord-ouest des fouilles de La Petite Prairie, dans le cadre de la future RDU (route de contournement) nyonnaise.

Des pans entiers de l'histoire de ce monument manquent encore et de nombreuses questions subsistent. Dans l'état actuel des recherches, sur l'ensemble de son parcours entre Divonne et Nyon, l'aqueduc est construit en tranchée et est intégralement souterrain. Y avait-il une partie aérienne ? Comment les cours d'eau étaient-ils franchis ? Son captage et son point d'arrivée aux abords de la ville romaine, si leurs soubassements existent encore, n'ont toujours pas été repérés, nonobstant la surveillance des nombreuses

Fig. 10
Nyon – Petite Prairie. La voûte
de l'aqueduc est conservée à
cet endroit sur une vingtaine de
mètres (photo Archeodunum SA).



constructions réalisées ces dernières années sur son axe supposé. Plus prosaïquement, on ne connaît pas encore précisément la quantité d'eau transportée par la conduite pour les besoins la *Colonia*.

Comme l'a démontré l'intervention à Borex, le tracé de l'aqueduc souffre encore d'inexactitude. Cela avait déjà été observé par le passé dans d'autres secteurs, notamment celui au Petit-Eysins où la localisation de la région archéologique actuelle doit être repositionnée (cf. Henny 2009). Le premier pas est la réalisation d'un travail de synthèse des données acquises pour préciser les limites de la région archéologique et établir un périmètre d'intervention plus adapté.

La compréhension de ce monument s'affine au gré des interventions archéologiques, mais d'autres questions subsistent dont les réponses sont peut-être encore enfouies sous terre.

BIBLIOGRAPHIE

Grézet 2006

Cédric Grézet, « Nouvelles recherches sur les aqueducs d'Aventicum », *BPA*, 48, Avenches, 2006, p. 49-106.

Hausart et al. 2013

Olivier Hausart, Marie Caillet, Sylvain Coutterand, *L'aqueduc romain Divonne-Nyon à Divonne-les-Bains, les « Grands Champs »*, Rapport final d'opération archéologique, HADÈS, Balma, mai 2013.

Henny 2009

Christophe Henny, *Eysins. Petit Eysins, parcelle 149. Rapport de sondages 17.03-25.03.09*, rapport inédit, Archeodunum SA, Gollion, mai 2009.

Henny 2013

Christophe Henny, *Borex. En Pétaney. Extension du réseau EU/EC, parcelles 01, 02, 03 et 296. Int. 10836 / Aff. 327. Rapport de surveillance archéologique et de fouille de l'aqueduc, 22 octobre au 24 janvier 2013 et du 7 au 19 février 2013*, rapport inédit, Archeodunum SA, Gollion, juin 2013.

Henny, Blomjous 2013

Christophe Henny, Carole Blomjous, *Borex. A la Chaux. Gazoduc Trélex-Colovrex. Projet Gaznat SA. Int. 10835 / Aff. 277. Rapport de surveillance archéologique (09.04.13 - 17.06.13) et fouille de l'aqueduc à Borex (25.02.13 - 01.03.13)*, rapport inédit, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2013.

Mognetti, Ledgard 1989

Flavia Mognetti, Flash Ledgard, *Etude du point de vue de l'ingénieur de l'aqueduc Divonne-Nyon*, rapport inédit, EPFL, Dép. de Génie Civil, Ecublens, 1989.

Pélichet 1942

Edgar Pélichet, « L'aqueduc romain de Nyon », *La Suisse primitive (Ur-Schweiz)*, Année 6, No 4, 1942, p. 68-71 et fig. 34.

Roux 1877

Frédéric Roux, « Aqueduc romain de Divonne à Nyon. Recherches sur cet aqueduc faites en 1875 et 1876 », *Indicateur d'Antiquités suisses (ASA)*, cahier 1, 1877, p. 720-724, planche XII.



La région archéologique, un concept évolutif

Les vestiges archéologiques vaudois sont protégés à l'aide de deux inventaires cantonaux reconnus par la loi (LPNMS) : la liste des monuments historiques du canton de Vaud, répertoire public qui recense les biens mobiliers et immobiliers qui doivent être conservés et sont inaliénables au canton, et l'inventaire des régions archéologiques. Indispensable pour la gestion des sites, reconnus ou non, cet inventaire protège des périmètres dans lesquels toute fouille – du plus petit creusement aux terrassements les plus vastes – doit faire l'objet d'une autorisation de la part de la Section d'archéologie cantonale.

Contrairement aux monuments historiques, les régions archéologiques sont beaucoup plus dynamiques : elles sont agrandies, ajoutées ou supprimées au gré des nouvelles

découvertes. La plupart des sites répertoriés n'ont pas fait l'objet d'une fouille ou alors anciennement, leur nature et surtout leur extension restent mal connues. Ces périmètres sont donc souvent mal localisés géographiquement.

Le cas de Borex est symptomatique : l'aqueduc recherché depuis des années sous le village actuel a été découvert à plus de 60 m de l'emplacement de la région archéologique grâce à de nouveaux projets qui ont fait l'objet d'un suivi archéologique (fig. 10). A l'instar des voies anciennes, le tracé linéaire de l'aqueduc déploie cette problématique sur plus de 10 km à travers champs, routes, villages et villes, confrontant la nécessité impérieuse de conservation aux aléas de projets qui couvrent tout le spectre de la construction.

Fig. 10

Extrait de la carte archéologique avec la région archéologique de l'aqueduc à Borex (en rouge). Les interventions de 2013 (en vert) ont permis d'établir le nouveau tracé (en bleu) (© Archéologie cantonale, Lausanne).